



## Tres important contre assurance auto

Par **fanny**, le **02/12/2008** à **15:34**

bonjour voila ma mere a eu 1 sinistre reconnu par sa propre assurance. ladversaire a tort a 100%.suite a plusieurs démarches de notre part en vers ladversaire bien sur introuvable! nous laissons notre assurance sans charger ! notre assurance apel pour convenir de la visite de l'expert ,suite a ca notre assurance apelle pour nous confirmer quelle prener tout en charge et surtout de ne rien payer au garagiste . De retour chercher le véhicule le garagiste demande la somme... évidemment on refuse donc il joint notre assurance et s'arange avec eux, nous laisse repartir c bon et non voila que lassurance ne veut rien savoir dit quelle ne trouve pas ladversaire et le garagiste nous réclame la somme quel recours ais je. Merci par avance

Par **chaber**, le **03/12/2008** à **15:07**

Avez-vous un ecrit de prise en charge par votre assureur? comment étiez vous assuré.